
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 19 juin 2025.

Le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le treize juin deux mille vingt-cinq s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREFEKO, Adjoints au Maire.

M. Daniel HEQUET, Mme Nicole SIEPI, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Laurent BOULA, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, M. Mickaël MARC, Mme Barbara LEVESQUE, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

M. Philippe HOGOMMAT	à	Mme Nicole SIEPI
M. Franck GAILLOT	à	M. Foued BOUBERKA
M. Christian DANDRIMONT	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
Mme Laura BELLOIS	à	Mme Tatiana PRIEZ
M. Sylvain LANDEMAINE	à	Mme Laurence TEREFEKO
M. Olivier MEDROS	à	Mme Danièle DUBREIL

ABSENTS :

M. Nassim KERBACHI
Mme Virginie THERIZOLS
M. Guillaume GINGUENE
M. Abdelmalek BENSEDDIK (a quitté la séance à 20h13)
Mme Coline OLIVIER
Mme Amandine MARTINEZ

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme Danièle DUBREIL

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

150.06.2025 FINANCES**DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE N°1**

Il vous est présenté la décision modificative n°1 qui a pour objectif d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Il convient d'adopter la décision modificative n°1 telle que figurant dans le tableau annexé.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 57,

VU la délibération n°079.04.2025 en date du 8 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025,

VU le tableau annexé,

VU l'avis **favorable à l'unanimité** de la commission plénière du 10 juin 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours,

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
DECIDE : A L'UNANIMITE

Article 1 :

D'adopter la décision modificative n° 1 conformément au tableau annexé.

Article 2 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 19 juin 2025
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Maire


Jean-Michel LEVESQUE

Réception par le préfet : 25/06/2025

DECISION MODIFICATIVE N° 1

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMI/01/2762/114	59 062,68 €	Reversement TVA ENEDIS enfouissement réseaux rue Robinet 2eme et 3eme tranche (régularisation)	COMI/01/2762	59 062,68 €	Reversement TVA ENEDIS enfouissement réseaux rue Robinet 2eme et 3eme tranche (régularisation)
COMI/845/2315/114 (chapitre 041)	23 256,00 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA (Etudes rue Livilliers, rue Ravinière et étude ralentisseurs)	COMI/845/2031/114 (chapitre 041)	23 256,00 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA (Etudes rue Livilliers, rue Ravinière et étude ralentisseurs)
COMI/325/2313/PLSPOR TS/114 (chapitre 041)	17 437,92 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA Etude Plaine des sports	COMI/321/2031/PLSPO RTS/114	17 437,92 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA Etude Plaine des sports
COMI/321/2313/GYMBR U1/114 (chapitre 041)	101 037,60 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA Etude gymnase la Bruyère 1	COMI/321/2031/GYMB RU1/114 (chapitre 041)	101 037,60 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA Etude gymnase la Bruyère 1
COMI/201/2313/RAVITH ERM/114 (chapitre 041)	12 120,54 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA Etude GS La Ravinière	COMI/201/2031/RAVIT HERM/114 (chapitre 041)	12 120,54 €	Ecriture ordre mise à jour avec la trésorerie compte 2031 (études) à basculer sur le chapitre 23 pour récupération FCTVA Etude GS La Ravinière
TOTAL	212 914,74 €		TOTAL	212 914,74 €	

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
GRH/020/64111	18 200,00 €	GRH/031/65314	18 200,00 €
CTM/020/61551/214	5 396,73 €	CTM/020/75888/214	5 396,73 €
TOTAL	23 596,73 €	TOTAL	23 596,73 €
Virement entre chapitre comptable à la demande de la TP pour régularisation (cotisations des élus)		Virement de chapitre à la demande de la TP pour régularisation (cotisations des élus)	
Réparation véhicule accidenté		Indemnité sinistre véhicule accidenté (destruction partielle)	